

un honneur pour notre ville, sont appelés à donner un nouveau lustre à l'ensemble des décorations, en le complétant par des peintures historiques. Ainsi, la tradition des œuvres d'art que Blanchet et Pauthot ont si bien commencée ne restera pas interrompue et montrera qu'à une époque qu'on dit infatuée de mercantilisme, et d'idées positives, le culte des plus nobles aspirations de l'âme n'est rien moins qu'étouffé et brille toujours dans notre cité du plus bel éclat.

Nul ne fait plus pour cela que l'Académie de Lyon, et nous ne saurions mieux terminer ce travail, pour intéresser le plus complètement possible notre Compagnie à une étude que nous désirons mettre entièrement sous son patronage, que de lui rappeler qu'établie par lettres-patentes de Louis XIV", en l'année 1721, l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Lyon a reçu pendant plusieurs années l'hospitalité dans le monument dont nous venons de l'entretenir, et que parmi tous ses autres mérites, ce dernier a encore celui de lui avoir servi de berceau.

T. DE s JARDIN s.

et Picot, de Paris. Nous avons toujours regretté que le petit nombre de cadres à remplir ne nous permît pas de faire appel à plus d'un talent dont notre ville s'honore, en dehors des artistes dont nous citons les noms.